

MODALITES d'EVALUATION en ANGLAIS en CAP

La maîtrise d'une ou de plusieurs langues vivantes fait partie intégrante des compétences professionnelles que doivent acquérir les élèves et les apprentis dans tous les métiers. Elle est pour les élèves et les apprentis un facteur déterminant d'insertion sociale et professionnelle.

1. Le cadre réglementaire

Programme	BOEN spécial n°5 du 11.04.2019
Modalités d'évaluation	Arrêté du 10.03.2021 - BOEN n°35 du 26.09.2019 (modalités d'évaluation et définition de l'épreuve obligatoire et facultative) Annexe IV - BOEN n°26 du 25.06.2020 (grille nationale d'évaluation pour l'épreuve obligatoire – CCF et épreuve finale ponctuelle) Annexe V – BOEN n°26 du 25.06.2020 (grille nationale d'évaluation pour l'épreuve facultative)

Lien pour accéder à des ressources : <https://eduscol.education.fr/1773/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-professionnelle>

2. L'enseignement de l'anglais en CAP

Cet enseignement se décline comme suit :

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Une formation interculturelle, gage de citoyenneté et d'ouverture à la mobilité- Une progressivité des apprentissages- Une formation qui articule toutes les compétences et activités langagières
Contextes	<ul style="list-style-type: none">- Utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne- Utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie professionnelle
Programmes	<ul style="list-style-type: none">- Une pédagogie de la mise en situation active- Une pédagogie différenciée et collaborative- Le numérique : des ressources, des outils et des démarches indispensables
Composantes essentielles des parcours de formation des élèves	<ul style="list-style-type: none">- Acquisition des moyens linguistiques pour communiquer avec des collègues, des partenaires ou des clients étrangers- Acquisition des compétences transversales autour de 3 champs :<ul style="list-style-type: none">➤ l'adaptabilité aux mobilités,➤ la découverte d'autres cultures, la compréhension de l'autre, la socialisation et la citoyenneté➤ la formation, l'autoformation et le développement culturel et professionnel tout au long de la vie

3. L'évaluation certificative de l'anglais en CAP

→ L'évaluation certificative en CAP se compose de deux situations d'évaluation qui se déroulent de la même façon en mode ponctuel et en mode CCF .

	Situations d'évaluation en CCF / Epreuve obligatoire ponctuelle	
	Mode CCF : Situation d'évaluation A Mode ponctuel : Sous-épreuve 1	Mode CCF : Situation d'évaluation B Mode ponctuel : Sous-épreuve 2
Forme	Ecrite	Orale
Durée	1h	6 minutes
Période	Fin de cycle de formation	Fin de cycle de formation
Compétences évaluées - Points	12 points répartis : <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension de l'oral (C.O) : 4 points - Compréhension de l'écrit (C.E) : 4 points - Expression écrite (E.E) : 4 points 	8 points répartis : <ul style="list-style-type: none"> - Expression Orale en Continu (E.O.C) : 4 points - Expression Orale en Interaction (E.O.I) : 4 points
Support d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - C.O : 10 minutes – Document sonore ou vidéo d'une minute en anglais. Trois écoutes successives. QCM à compléter (8 items maximum) - C.E : 25 minutes – Document authentique, inconnu, écrit en anglais de 10 lignes maximum en lien avec la thématique de la C.O. Réponses à donner en français (6 questions maximum libellées en français) - E.E : 25 minutes – Deux sujets au choix relevant des deux contextes à rédiger en anglais (60 à 80 mots maximum) 	<ul style="list-style-type: none"> - E.O.C : 3 minutes maximum – Le sujet et le contenu de la prise de parole relèvent du choix du candidat : <ul style="list-style-type: none"> • Soit il présente un travail, un projet, un produit ou un service dont la réalisation, dans le cadre des enseignements généraux et/ou professionnels qu'il a suivis, fait appel à une utilisation de l'anglais • Soit il rend compte d'une expérience professionnelle, tout particulièrement une expérience ayant fait appel à une utilisation de l'anglais, que cette expérience ait été vécue en France ou dans le cadre d'une mobilité à l'étranger. <p>Le candidat peut prendre appui sur un plan d'intervention ou des mots et aussi présenter à l'évaluateur un document iconographique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - E.O.I : 3 minutes maximum – A la suite de l'exposé du candidat, l'évaluateur pose des questions, demande des explications ou des illustrations complémentaires
Documents souhaités pour l'instruction des demandes d'habilitation CCF	<ul style="list-style-type: none"> - Progression par semestre - Exemple d'un sujet CCF 	

Epreuve facultative en anglais en CAP	
Forme / durée	Orale – 12 minutes
Compétences évaluées - Points	<p>20 points répartis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expression Orale en Continu (E.O.C) : 7 points - Expression Orale en Interaction (E.O.I) : 7 points - Compréhension de l'écrit (C.E) : 6 points
Support d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Partie 1 : E.O.C – 3 minutes maximum <p>Le sujet et le contenu de la prise de parole relèvent du choix du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit il présente un travail, un projet, un produit ou un service dont la réalisation, dans le cadre des enseignements généraux et/ou professionnels qu'il a suivis, fait appel à une utilisation de l'anglais • Soit il rend compte d'une expérience professionnelle, tout particulièrement une expérience ayant fait appel à une utilisation de l'anglais, que cette expérience ait été vécue en France ou dans le cadre d'une mobilité à l'étranger. <p>Le candidat peut prendre appui sur un plan d'intervention ou des mots et aussi présenter à l'évaluateur un document iconographique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partie 2 : E.O.I – 3 minutes maximum <p>A la suite de l'exposé du candidat, l'évaluateur pose des questions, demande des explications ou des illustrations complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partie 3 : C.E – 6 minutes maximum dont 3 minutes pour prendre connaissance du texte <p>L'entretien est conduit en français à partir d'un texte inconnu n'excédant pas 10 lignes et rédigé en anglais. Il peut relever de genres différents : publicité, extrait d'article de presse ou d'œuvre littéraire, petites annonces, lettre, courrier, document à caractère pratique ou professionnel, notice, mode d'emploi etc.. Il relève d'un des deux contextes d'utilisation de l'anglais</p>